

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1906)

Heft: 33

Artikel: Le fumier par la chaleur

Autor: D'Araules, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les lacs Albert Edouard et Albert Nyanza ; le Haut Nil est touché et nos provinces congoises du Haut Oubanghi sont des plus menacées.

Aussi en une telle occurrence la Société de Géographie a estimé d'une urgente nécessité l'envoi là-bas d'une mission scientifique, le but que cette dernière doit poursuivre est double. Il lui faudra rechercher l'évolution du trypanosome en même temps que sa transmission. On ne sait, en effet, d'où provient ce parasite, cause de l'affection, et s'il est uniquement transmis par les mouches tsé-tsé. Il lui faudra ensuite s'occuper des moyens prophylactiques de la maladie du sommeil.

La mission à laquelle la Société de Géographie a alloué une subvention de deux cent mille francs durera au moins deux ans ; il faut espérer qu'elle sera couronnée de succès, mais il convient d'ores et déjà de complimenter bien chaleureusement ces médecins dont la modestie égale le talent qui se dévouent tout entiers à une œuvre si hautement salutaire.

Le fumier par la chaleur

Nous avons très souvent recommandé de bien soigner les fumiers surtout en été, quelques cultivateurs ont mis le conseil à profit et nous savons qu'ils s'en sont bien trouvés, mais combien d'autres continuent par routine ou par insouciance à laisser leur fumier se dessécher faute de purin, ce jus du fumier, qu'ils laissent s'évaporer ou couler au dehors, au lieu de le conserver précieusement à proximité du fumier pour l'en arroser pendant les grandes chaleurs.

Quand la température est élevée, l'urine entre rapidement en fermentation, l'urée se transforme en carbonate d'ammoniaque qui se dégage. Il en résulte une perte d'azote, cette perte se produit dans les étables, car les urines qui imprègnent les litières fermentent et la perte est d'autant plus grande que le séjour du fumier sous les animaux est plus prolongé. Il importe donc que, pendant l'été surtout, le fumier soit retiré le plus souvent possible.

Généralement le fumier une fois sorti est mis en tas à même le sol au pied du mur de l'étable et de l'écurie. On apporte successivement de nouvelles couches qu'on superpose aux anciennes et le fumier est ainsi livré à l'abandon complet ; il n'est l'objet d'aucun soin.

Les pluies d'orage et les descentes de toits viennent laver le fumier et entraîner le purin, c'est-à-dire ses parties solubles ; la chaleur de l'été détermine une fermentation excessive et le départ de l'azote sous forme ammoniacale, dégagement qui est rendu plus abondant encore par les coups de bec et de pattes de la volaille, qui vient gratter et picorer le tas.

Un tel fumier ne peut avoir qu'une faible vertu fertilisante.

Ailleurs le tas est formé dans l'étable même, derrière le bétail ; si c'est meilleur pour le fumier, c'est déplorable pour les animaux dont la santé est compromise par les miasmes qui se dégagent, car c'est une erreur assez commune que de croire que l'odeur du fumier est saine ; elle est, comme celle de toutes les fermentations plutôt nuisible.

Le meilleur logement du fumier est sur un emplacement rendu imperméable avec du béton ou de la terre argileuse fortement battue pour éviter la perte par infiltration des liquides qui découlent et qui seront conduits par

une rigole, également imperméable, à la fosse à purin où sont recueillies les urines et les eaux de lavage de l'écurie et de l'étable.

D'après Déhérain, il se produit deux sortes de fermentation : les unes dans la partie supérieure du tas donnant naissance à de l'ammoniaque et à de l'azote libre ; les autres dans le bas du tas se produisant à l'abri de l'air et donnant de l'acide carbonique, les gaz ammoniacaux ne se dégagent plus.

Au fur et à mesure que l'état de décomposition avance, le fumier perd son état pailleux pour donner naissance à une masse brune, riche en acides humiques qui se combinent à l'ammoniaque et arrêtent son départ.

On a recommandé l'emploi de diverses matières pour éviter les déperditions d'azote ammoniacale et spécialement le sulfate de fer. L'usage de ces matières est onéreux, car, pour qu'elles jouent quelque rôle, il faut les employer en grande quantité.

Le plus simple est de bien tasser le fumier et pour cela, de le faire piétiner une fois par semaine par les animaux de la ferme.

Pour fixer complètement l'ammoniaque, il suffira de recouvrir la surface du tas d'une couche de terre de 10 à 15 centimètres d'épaisseur.

Doit-on couvrir d'une toiture le dépôt de fumier ?

Le hangar coûte à établir et gêne l'enlèvement du fumier. Évidemment une longue période de pluie ne peut faire du bien au fumier qui y est exposé, mais ces périodes sont rares et des pluies passagères ne sont pas nuisibles. D'autre part, les partisans du hangar font remarquer en s'appuyant sur l'opinion du regretté professeur déjà cité, que le fumier couvert se dessèche bien moins vite et que les gaz utiles, provenant de la fermentation se volatilisent moins aisément.

En tout cas si l'on recule devant la dépense d'un hangar, on peut toujours obtenir un abri relatif, bon contre l'ardeur du soleil, en plantant autour de la plate-forme ou de la fosse, des arbres de croissance hâtive, comme le peuplier, le platane et le faux acacia dont l'ombrage atténue l'action desséchante des rayons solaires.

Quant à l'humidité nécessaire elle sera entretenue par des arrosages de purin à l'aide d'une pompe ; et ces arrosages effectués régulièrement et à des jours fixes d'autant plus rapprochés que le temps est plus sec et plus chaud, permettront d'obtenir une fermentation uniforme dans tout le tas. On se rendra d'ailleurs compte de leur urgence quand les odeurs ammoniacales dégagées deviendront plus fortes.

Le purin, en s'infiltrant, apportera de l'air à l'intérieur du tas et favorisera ainsi les oxydations et par suite la métamorphose des éléments fertilisants.

De plus, il supprime une végétation cryptogamique connue sous le nom de « blanc de fumier » qui se développe dans la saison chaude et diminue considérablement la valeur et la vertu de l'engrais de ferme. Lorsque ces champignons apparaissent, il faut conclure que les arrosages ne sont pas assez fréquents.

Les pertes infligées à l'agriculture par la négligence dans le traitement du fumier sont beaucoup plus considérables qu'on ne le croit d'ordinaire. Un agronome doublé d'un statisticien émérite à établi qu'en France elles dépassaient annuellement le demi-milliard de francs.

JEAN D'ARAULES.

Tableau magique

Voulez-vous deviner l'âge d'une personne ? Mettez sous ses yeux le tableau que voici et demandez-lui de vous désigner toutes les colonnes dans lesquelles son âge se trouve inscrit. Vous additionnerez ensemble les premiers nombre de ces colonnes et le total de l'addition vous donnera l'âge cherché.

Supposons que la personne interrogée vous dise que son âge est inscrit dans la première, la deuxième et la cinquième colonne ; vous additionnerez les nombres qui commencent ces colonnes $1 + 2 + 16 = 19$. L'âge cherché est 19 ans.

Si on vous disait que l'âge cherché est dans la première colonne et dans les trois dernières, vous diriez $1 + 8 + 16 + 32 = 57$ ans.

Pour paraître habile, il faut additionner vivement les nombres lus en tête des colonnes désignées, sinon on pourrait croire que vous cherchez l'âge qui se trouve inscrit à la fois dans toutes ces colonnes.

1	2	4	8	16	32
3	3	5	9	17	33
5	6	6	10	18	34
7	7	7	11	19	35
9	10	12	12	20	36
11	11	13	13	21	37
13	14	14	14	22	38
15	15	15	15	23	39
17	18	20	24	24	40
19	19	21	25	25	41
21	22	22	26	26	42
23	23	23	27	27	43
25	26	28	28	28	44
27	27	29	29	29	45
29	30	30	30	30	46
31	31	31	31	31	47
33	34	36	40	48	48
35	35	37	41	49	49
37	38	38	42	50	50
39	39	39	43	51	51
41	42	44	44	52	52
43	43	45	45	53	53
45	46	46	46	54	54
47	47	47	47	55	55
49	50	52	56	56	56
51	51	53	57	57	57
53	54	54	58	58	58
55	55	55	59	59	59
57	58	60	60	60	60
59	59	61	61	61	61
61	62	62	62	62	62
63	63	63	63	63	63

Ce tableau peut servir à deviner un nombre pensé par une autre personne ; il suffit que celle-ci indique les colonnes dans lesquelles se trouve le nombre pensé : en additionnant les premiers nombre de ces colonnes, on trouve ce nombre.

P. D'ARLATAN.

Menus propos

La mort vaincue. — Un chirurgien de Cincinnati, le docteur Rickett, réssuscite les morts dont aucun organe n'est lésé.

Il a expérimenté son opération sur 25 chiens qu'il avait chloroformés. Lorsque la bête ne donnait plus signe de vie et que le cœur avait cessé de battre, le docteur lui ouvrit le thorax et pratiqua le massage du cœur à raison de 60 pressions par minute : 18 chiens sur 25 sont revenus à la vie.

Le journal américain ajoute que 60 condamnés à la détention pépétuelle se sont offerts pour l'expérience humaine, à condition qu'on leur rende la liberté en cas de résurrection.